



Cotisation Saison 2018-2019

Licence / Adhésion / Formation

Licence

La Licence est obligatoire et non remboursable	Adulte (+ de 16 ans)	40.00 €
	Jeune (12 à 16 ans)	25.00 €
	Enfant (- de 12 ans)	11.00 €

Adhésion

Nouvel adhérent	230.00 €
Renouvellement adhérent	210.00 €
Adhérent encadrant E1 ou membre du comité	180.00 €
Adhérent encadrant E2 et plus	160.00 €
Adhérent jeune plongeur (de 10 à 15 ans)	150.00 €

Attention : L'inscription des jeunes plongeurs de 12 à 14 ans en formation N1 ou plus est soumise à l'autorisation médicale spécifique délivrée par un médecin fédéral et à un entretien avec le président du club en présence des parents.

Réduction « couple » ou « famille » (remise effectuée sur chaque cotisation) -5.00 €

Formation

Préparation au brevet plongeur P1, PE40, P2, Pa40, P3 (P3 sorties spécifiques)	50.00 €
Entraînement et compétition PSP (Plongée sportive en Piscine)	

Attention : Pour la pratique de la PSP, la FFESSM impose de souscrire une assurance complémentaire « loisir base » au minimum.

Coût total de la cotisation annuelle

Règlement par chèque(s) à l'ordre du GASM ROUEN		€
Je choisis de régler en 3 fois <input type="checkbox"/>	Montant de chaque chèque :	€

Note : La cotisation plongeur permet sans supplément de participer aux plongées à Dieppe à bord du « Manque pas d'air », le bateau du club sauf plongées lointaines : 5 € par plongée.

Assurance complémentaire

Elle n'est pas obligatoire (sauf PSP), mais doit être proposé lors de l'inscription. Elle peut être exigée dans certains pays.

Non, je reconnais avoir été informé de la possibilité de souscrire une assurance complémentaire mais ne souhaite pas y souscrire.

Oui, je souhaite souscrire une assurance complémentaire. (Je coche une seule case et je règle par chèque à l'ordre de « Lafont AXA Assurances »)

Loisir Base	1 = 20.00 €	2 = 25.00 €	3 = 42.00 €
Loisir Top	4 = 39.00 €	5 = 50.00 €	6 = 83.00 €

Date et signature obligatoire

Prestations annexes

	Tarif adhérent	Tarif non adhérent
R.I.F.A.P. initial (recyclage gratuit pour les adhérents)	50.00 €	90.00 €
Formation BIO niveau 1	40.00 €	
Formation Nitrox élémentaire (2 plongées de validation comprises)	55.00 €	85.00 €
Formation Nitrox confirmé (4 plongées de validation comprises)	90.00 €	120.00 €
Gonflage Nitrox (les blocs qui ne sont pas en règles ne seront pas acceptés au gonflage)	Gratuit	10.00 €
Plongée à Dieppe à bord du « Manque pas d'air » (Plongées lointaines + 5 € - plus de 10 miles)	Gratuit	15.00 € à l'unité 100.00 € la carte de 8 plongées
L'édition ou la réédition de la carte fédérale plastifiée est facturée au tarif fédéral (12.00 €).		